

Tour du Mont Ouzon



Visorando

Une randonnée proposée par Vallée d'Aulps Tourisme

Une randonnée diversifiée et sauvage, une belle occasion de respirer l'air pur de la montagne tout en découvrant la flore des alpages. Au détour du sentier, admirez la vue panoramique sur la Vallée d'Aulps et le Léman.

Un complément, décrit dans les informations pratiques, permet de monter jusqu'au sommet du Mont Ouzon d'où vous bénéficiez d'une vue à 360° sur le Chablais, la chaîne du Mont-Blanc, les sommets suisses et le Léman.

Durée	5h 05	Difficulté	Difficile
Distance	10,59 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	718 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	715 m	Commune	Le Biot (74430)
Point haut	1 625 m	Régions	Alpes, Chablais
Point bas	1 045 m		



Trace n° 74477555



Description

Départ depuis le parking du Col du Corbier.

(D/A) Traverser la route d'accès au col (D32) et remonter la Route de l'Arblay. Croiser une impasse côté gauche.

(1) Quand la route vire à droite en épingle, continuer tout droit sur une piste forestière.

(2) Dépasser le hameau de l'Arblay et prolonger sur un sentier. Plus loin, descendre en lacets jusqu'au Pas de l'Ours.

(3) S'engager à droite dans un passage délicat qui descend en escaliers sécurisés jusqu'au vallon de la Tire.

(4) Franchir le ruisseau et remonter au Nord-Ouest par une croupe dégagée d'où l'on aperçoit toute la Vallée d'Aulps et le Mont Blanc.

(5) Virer à droite et s'orienter au Nord Nord-Est (vue sur le [Léman](#)). Emprunter plusieurs passages délicats équipés de chaînes. Enfin, lorsque la vue se dégage, arriver à une fourche.

(6) Prendre le sentier qui monte à droite en direction du Col de Nicodex. Effectuer un virage en épingle à droite, puis un à gauche. Garder ensuite le cap au Nord-Est pour atteindre le Col de Nicodex (*halte possible aux chalets situés juste en dessous, avec un point d'eau potable en été*).

(7) Emprunter le sentier qui part sur la droite en direction du Col de Plan Champ. Arriver au panneau "Les Vannées".

(8) Obliquer alors à droite, plein Sud, et continuer la montée en direction du Col de Plan Champ. Laisser le Chalet d'Ouzon derrière sur la gauche et atteindre une intersection.

(9) Emprunter à droite une piste qui monte en direction du Col de Plan Champ. Après quelques virages, atteindre le col.

(10) Emprunter la piste qui part vers le Sud-Est en légère descente. Virer bientôt à droite avec la piste et descendre, Sud-Ouest, de façon plus raide jusqu'aux [Chalets d'Ouzon](#).

(11) Continuez à descendre avec la piste. Dépasser deux chalets, entrer en forêt et descendre de façon raide. Plus bas, effectuer un virage à droite en épingle, puis un à gauche. Continuer tout droit jusqu'à un escalier métallique situé sur la gauche.

(12) Descendre l'escalier. En bas, traverser la D32 et retrouver le parking de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking - Col du Corbier (1237 m)**
N 46.283666° / E 6.644604° - alt. 1 236 m - km 0
- 1 Départ de chemin**
N 46.284716° / E 6.642513° - alt. 1 248 m - km 0.26
- 2 L'Arblay**
N 46.286941° / E 6.641313° - alt. 1 259 m - km 0.66
- 3 - Pas de l'Ours (1070 m)**
N 46.284144° / E 6.629977° - alt. 1 111 m - km 1.79
- 4 Ruisseau de la Tire**
N 46.286325° / E 6.630405° - alt. 1 053 m - km 2.06
- 5 Virage à droite- Vue sur le - Léman**
N 46.28784° / E 6.625474° - alt. 1 152 m - km 2.56
- 6 Fourche**
N 46.297287° / E 6.632111° - alt. 1 259 m - km 3.92
- 7 - Col de Nicodex**
N 46.309463° / E 6.645513° - alt. 1 437 m - km 6.08
- 8 Les Vannées**
N 46.306887° / E 6.651954° - alt. 1 358 m - km 6.69
- 9 Intersection - Ouzon derrière**
N 46.300746° / E 6.651972° - alt. 1 505 m - km 7.52
- 10 - Col de Plan Champ (1662 m)**
N 46.297022° / E 6.648409° - alt. 1 625 m - km 8.3

● 11 - Chalets d'Ouzon

N 46.291949° / E 6.644628° - alt. 1 500 m -
km 9.01

● 12 Escalier métallique

N 46.284518° / E 6.644616° - alt. 1 258 m -
km 10.45

📍 D/A Parking - Col du Corbier (1237 m)

N 46.283666° / E 6.644604° - alt. 1 236 m -
km 10.59

Informations pratiques

Pendant la saison d'alpage, point d'eau potable au Col de Nicodex (7) et aux Chalets d'Ouzon (11).

Complément pour atteindre le sommet du Mont Ouzon

Au Col de Plan Champ (10), suivre la randonnée [Mont Ouzon](#) à partir de son point (3). Compter de l'ordre de 200 m de dénivelé supplémentaires et une bonne heure pour l'aller-retour (sans tenir compte de la pause au sommet, qui offre un superbe panorama à 360°).

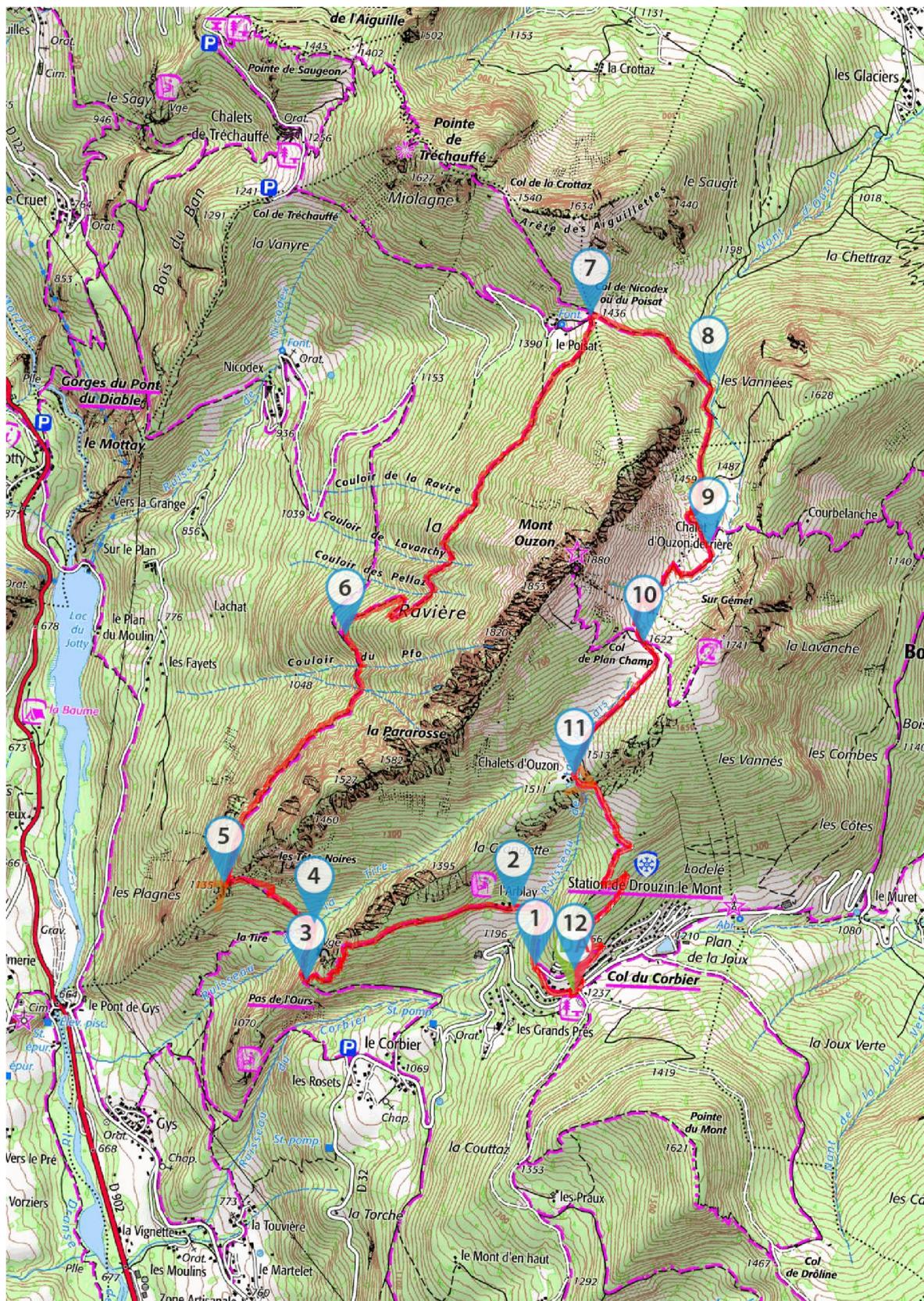
À proximité

- Sommet du Mont Ouzon (hors itinéraire).
- Pointe de Tréchauffé (au départ d'un autre lieu).
- Col de Nicodex (7).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tour-du-mont-ouzon-2/>

En savoir plus : - 1748 Rte des Grandes Alpes

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2025 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.